



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE ST-ONÉSIME D'IXWORTH
MERCREDI LE 18 DÉCEMBRE 2019, SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

RÉS. 264-2019

01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le **18 décembre 2019**, à 19 h 30, à la salle « Les Générations » au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 – Madame Christine Ouellet
Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet
Siège #3 –
Siège #4 – Monsieur Denis Miville
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte
Siège #6 – Monsieur Alfred Ouellet

Est absent à cette séance :

Le maire, monsieur Benoît Pilotto.

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Denis Miville.

Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

La séance extraordinaire est ouverte à 19h 30.

Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant, Denis Miville, déclare la séance ouverte

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Christine Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 265-2019

02 – DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ);

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal, incluant les membres absents, le cas échéant, conformément à l'article 156 du CMQ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport de signification;

CONSIDÉRANT l'article 956 du CMQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE déclarer que la séance extraordinaire sera tenue selon l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 266-2019

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et en font la lecture:

1. Ouverture de la séance;
2. Dépôt de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation des prévisions budgétaires de 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations;
6. Distribution du résumé du budget de 2020;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

ATTENDU QUE, les membres du Conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour, il est proposé par le conseiller, monsieur Denis Lizotte, et résolu par l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la proposition de l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Denis Miville, pro-maire de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, présente à la population les prévisions budgétaires 2020 et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

RÉS. 267-2019

5 - ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2020 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Alfred Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth :

ADOpte le budget de l'exercice financier 2020 prévoyant des revenus et dépenses de 862 057 \$;

ADOPTÉ le programme d'immobilisations pour les exercices financiers de 2020, 2021 et 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 268-2019

6 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2020

Il est proposé par la conseillère, madame Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le résumé du budget 2020 soit distribué à chaque domicile de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

8- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS. 269 -2019

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Bertrand Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Denis Miville
Maire suppléant

Andréane Collard-Simard
Dir. gén. et sec. – tré.